

DÉCLARATION LIMINAIRE CTL DU 11 OCTOBRE 2012

Monsieur le Président,

Aujourd'hui nous nous retrouvons après la publication du projet de budget pour 2013. Le Gouvernement prévoit 2 023 suppressions d'emplois en 2013 à la DGFIP au titre de l'exemplarité mais aussi parce que les missions du Ministère de l'économie et des Finances ne sont pas considérées comme prioritaires.

Le Ministère des Finances grec n'était pas prioritaire lui non plus, tout comme en Italie. On a vu où le laxisme fiscal menait avec la Grèce et où il a failli mener en Italie. C'est d'ailleurs la qualité reconnue de l'Administration fiscale française qui permet au Gouvernement d'emprunter à des taux réduits (voire négatifs).

A l'heure où le Gouvernement envisage d'augmenter les impôts de 20 milliards d'euros, pense-t-il qu'il n'y aura pas une augmentation de la fraude fiscale par les particuliers et les entreprises. Au lieu de baisser les moyens de la mission fiscale, **ne conviendrait-il pas de les augmenter au contraire pour aller dans le sens « de l'effort juste » ?**

L'annonce des 10 milliards de réductions de dépenses publiques va encore peser sur **les conditions de travail qui vont continuer à se dégrader avec la nouvelle ponction annoncée sur les moyens de fonctionnement pour 2013 après la purge de cette année.** De nombreuses Directions locales sont d'ailleurs dans le rouge. Nous verrons ce qu'il en est de la notre plus loin dans la réunion

Par ailleurs les plans de qualifications ministériels se retrouvent à la portion congrue en 2013 et dès 2012 pour le tableau d'avancement à Contrôleur principal alors que le Ministre avait annoncé avoir signé le plan 2012 en août dernier.

Enfin la ratification annoncée du Traité de Stabilité Européen va-t-elle condamner la France et le reste de l'Europe à s'enfoncer dans la récession ?

La situation est donc grave et **notre organisation**, comme toutes celles de la DGFIP, **appelle les agents à préparer une mobilisation d'envergure pour permettre l'ouverture de véritables négociations sur la plate²forme du 2 février : emplois, missions, conditions de vie au travail et rémunération.**

La délégation FO au CTL de l'Aube

Laurent CROUZET, Sabine DUPUIS et Laurie-Anne TERRASSE